

# ASSEMBLÉE NATIONALE

3 septembre 2019

---

BIOÉTHIQUE - (N° 2187)

Retiré

## AMENDEMENT

N ° 683

présenté par

M. Bazin

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

#### **APRÈS L'ARTICLE 2, insérer l'article suivant:**

Le Gouvernement remet au Parlement avant le 31 décembre 2020 un rapport sur les causes de l'infertilité et sur les moyens d'agir sur ces causes.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Etant donné le développement de l'infertilité ces dernières années, il convient d'en rechercher les causes et d'y remédier d'où cette demande de rapport.